



22/01/09

Myriam Catusse*

Introduction / Présentation du numéro

In Les partis politiques dans le monde arabe. Tome 2 : Le Maghreb, numéro spécial de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, P.R. Baduel et M. Catusse (ed.), n°111-112, p. 9-14, 2006. (<http://remmm.revues.org/sommaire2852.html>)

En 1996, paraissait dans la REMMM le tome « Machrek » d'une série d'études coordonnées par P.R. Baduel sur les partis politiques dans les pays arabes. Le second tome consacré au « Maghreb » devait être édité dans la foulée. En soi, l'entreprise était ambitieuse et finalement originale, puisqu'il s'agissait de réhabiliter cet objet classique de la sociologie politique qu'est le parti, dans la réflexion sur des sociétés où justement il avait été quelque peu disqualifié ou relégué au profit de l'étude d'autres types de groupements politiques, jugés plus pertinents pour l'agenda de la recherche dans la région : communautés, tribus, 'aḥbābiyya, mais encore corporations, coalitions rentières et/ou oligarchiques, réseaux de clientèles et plus récemment, associations, ONG, etc. Les délais qu'a pris la parution de ce second numéro, dont le travail d'édition finale m'avait été confié¹, montrent que rien n'est moins évident que la « sortie du purgatoire » (Perrineau, 1986 cité par Baduel, 1996) de cet objet, du moins en ce qui concerne l'analyse des dynamiques politiques qui traversent les sociétés du Maghreb. Certes, nous avons eu à gérer des contingences imprévues pour ce second tome. Pourtant, il me semble que ces aléas du travail éditorial, et en amont de la recherche, rendent compte de problématiques déjà esquissées ou suggérées dans la longue introduction que P. R. Baduel proposait aux deux tomes, relative aux enjeux mêmes de la "re-découverte" de l'objet², et, au-delà, à la construction de nos catégories d'analyse. Commandées par les mouvements de "back and forth", à ces jeux de quilles auxquels sont soumises (dans un processus cumulatif ?) nos hypothèses et méthodes, les sciences sociales

* politologue, CNRS, Institut de Recherche et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman, Aix-en-Provence.

¹ Ce numéro avait été coordonné dans un premier temps par P.-R. Baduel en même temps que le numéro « Machrek ». Pour des raisons éditoriales, il n'a pu paraître dans la foulée. Si bien que les articles ici rassemblés ont été réactualisés pour certains, écrits par la suite pour d'autres.

² Parmi les premiers travaux notons notamment Rezette, 1955 ; Waterbury, 1975.

22/01/09

sont jalonnées de « cimetières d'objets abandonnés » (Vatin, 2002). Reste à mesurer à quel point ces vases de paradigmes rendent compte de déplacement du questionnement ou de transformations de la réalité politique et sociale, ou encore plus probablement d'une combinaison des deux.

Comme le souligne d'emblée P. R. Baduel, s'interroger, en termes comparatistes, sur les partis politiques dans les pays arabes, soulève une double série de problèmes, dont on peut tenter d'examiner certains aspects.

Premièrement, doit-on, et en quels termes, envisager un « espace arabe » du politique, comme se le demandent M. Camau et V. Geisser (2003) dans leur réflexion sur l'autoritarisme ? Et celui-ci peut-il se caractériser entre autres par le paradigme du parti unique ?

« L'identification d'un type arabe de système politique, dont les traits distinctifs se retrouveraient dans les différents pays de la région, relève de la gageure, sauf à se cantonner à des aspects formels sélectionnés et généralisés pour les besoins de la cause »,

avancent de façon convaincante M. Camau et V. Geisser (2003 : 70). Partant, ce dont il est question, c'est de la façon dont les cas étudiés nous informent précisément sur les ressorts et les transformations du phénomène partisan, notamment en contexte autoritaire³.

Ceci peut conduire à s'interroger sur la construction même de la catégorie "parti politique" et son usage pour décrire une série d'organisations politiques. Nous y reviendrons. En tout état de cause se pose, ici de façon exacerbée, la question du "parti politique" dans une réflexion comparatiste. Objet générique ou objet localisé et situé historiquement ? Sans aucun doute, les "partis politiques" sont généalogiquement marqués par l'expérience et l'histoire des démocraties représentatives occidentales, en particulier du modèle de "Westminster", archétype britannique du Parlementarisme. « Le mot parti semble désigner des réalités différentes selon qu'on se situe à l'intérieur ou à l'extérieur de l'aire culturelle occidentale » affirme l'un de leurs minutieux et érudits observateurs, D. L. Seiler (2001 : 8). Catégorie d'analyse heuristiquement parlant ou élément de labellisation ou de stigmatisation dans la compétition politique (Offerlé, 1987 : 7), marqueur identitaire, outil de mobilisation et parfois de manipulation ? Comment échapper finalement au piège de l'élasticité conceptuelle ? Qu'on s'entende sur une définition restrictive ou extensive du concept, le parti politique au Maghreb est-il au nombre de ces fameux « chien-chat » que décrit Sartori (1994) : coquilles tellement polymorphes qu'elles ne nous indiquent plus rien ?

³ Je m'appuie ici en large partie sur des discussions menées en 2003-2005, au sein du séminaire sur "l'autoritarisme", dans le cadre de l'Institut de Recherche sur le Monde Arabe et Musulman et du Centre de Science politique Comparative, à Aix-en-Provence.

22/01/09

Aucune recette miracle bien évidemment à ce dilemme classique de l'interprétation sociologique, sinon à repartir de l'enquête et à s'interroger *in situ*.

C'est ce que proposent les auteurs de ce volume. Si L. Addi, O. Illikoud, C. Braun et J.-C. Santucci décrivent une réalité "partisane", en Algérie, en Tunisie ou au Maroc, c'est pour en interroger le sens et la pertinence. En Algérie les deux premiers auteurs mettent l'accent sur d'une part la singularité du phénomène dans un contexte politique où la conquête du pouvoir ne se joue pas dans cet espace et d'autre part sur les dimensions particularistes ou identitaires de l'instauration du pluripartisme en 1988. C. Braun pour sa part questionne le concept de "parti" dans une Tunisie empreinte de l'expérience du parti unique, où les « partis potentiels » ou « mouvements sans partis » côtoient des partis que M. Camau et V. Geisser (2003 : 229 et ss.) qualifient de "protopartis". J.C. Santucci montre de son côté que le pluripartisme marocain - et sa scissiparité chronique - gagne à être examiné non pas en termes pathologiques, tout manipulé et conformé qu'il est par le palais, mais aussi au regard de la problématique de la représentation et de son évolution, notamment dans le cadre de l'observation de moments électoraux : « pluripartisme contrôlé » et/ou autoritaire s'interroge-t-il ? Il rejoint ainsi les auteurs précédents sur les effets du système autoritaire : l'opposition légale est souvent taxée d'illégitimisme et l'opposition "légitime" d'illégalisme (au Maroc, J. Waterbury (1975) parlait « d'opposition de sa majesté » et non pas « à sa majesté »). Le cadre partisan de la mobilisation s'avère alors particulièrement contraignant pour les acteurs contestataires et difficile à manipuler pour l'analyste⁴.

D'autres études ici rassemblées se distancient d'emblée de la catégorie, elle-même, "greffée", "importée" ou "endogène"⁵ : Soit qu'empiriquement cela s'impose alors ; c'est le cas du mouvement des 'arch analysé par K. Dirèche-Slimani en Algérie ou du corporatisme agrarien sur lequel se penche au Maroc Th. Desrues. Soit qu'analytiquement le concept paraisse anachronique, comme le suggère M. Djaziri au sujet de la Libye. Ces études montrent clairement qu'il ne s'impose pas comme une forme "naturelle" ou "ultime" de l'action collective.

Pour les 'arch, le mouvement social ne se transforme pas en action partisane et ne s'en revendique pas. Bien au contraire, il s'en distingue pour deux séries de raisons au moins qui se

⁴ A ce sujet, M. Djaziri (1997) montrait que les pluralismes de fait ou légaux du Maghreb étaient polymorphes et qu'ils renvoyaient à des réalités forts différentes selon les cas.

⁵ Dans son introduction, P.R. Baduel proposait pour sa part d'une part de regarder le parti dans la région comme relevant d'une logique de greffe et d'autre part, d'adapter la théorie des clivages fondamentaux de S. Rokkan (Baduel, 1996 : 28-31).

22/01/09

retrouvent, à différents degrés, dans les autres contributions. D'abord, ses acteurs s'inscrivent dans un tropisme de disqualification du paysage politique formel : « nouvelles dénominations, nouveaux acteurs, nouvelles pratiques ; des innovations qui bousculent les représentations classiques du politique en milieu kabyle et algérien » souligne K. Dirèche-Slimani. Il est vrai que dans les jeux de compétition politique, d'opposition ou de protestation, « la critique du professionnalisme, le refus des "cuisines", de la "bouillabaisse" de la politique "politicienne", constitue une stratégie habituelle d'entrants » comme le décrit par exemple E. Neveu (2003 : 105) à propos de l'histoire politique française. Ensuite, dans des situations que certains qualifieront de "pluralisme limité", c'est-à-dire où, tout en gardant l'alternance et la compétition pour le pouvoir hors de la portée de leurs citoyens, les autorités publiques tolèrent une sorte d'opposition et d'expression politique tant qu'elle ne met pas en cause la légitimité des gouvernants (Linz, 1975), le système partisan, qui peut organiser l'accès aux postes électifs, fait lui-même les frais, en termes de représentation et de médiation d'un double processus : de la clôture du champ politique comme de l'idée de divorce ou du moins de séparation exacerbée entre les clivages, transformations ou aspirations de la société (civile ?) et l'espace partisan (à ce sujet, on peut également se référer à la fine étude de K. Karam (2004) sur les interactions entre le développement de mouvements sociaux dans le Liban de l'après-guerre et les transformations du politique).

Pour ce qui est de l'absence (étonnante ?) de parti agrarien au Maroc, Th. Desrues l'explique par la stratégie conjointe des dirigeants politiques et des responsables de l'Union marocaine de l'Agriculture. La formule corporatiste qui tend à s'institutionnaliser assure alors, hors des risques de la compétition et de la concurrence politique, un contrôle de la profession ainsi qu'un monopole et une personnalisation de la représentation.

Enfin, la question du phénomène partisan en Libye, où l'activité partisane est formellement interdite depuis 1952, se pose de façon paroxystique et en cela intéressante : elle conduit tout logiquement à revenir, en termes comparatistes, sur les possibilités d'extension du concept.

La seconde série de questions que la réalisation d'un tel volume soulève en conséquence est la suivante : pourquoi, comment et à quel prix enterrer ou déterrer la catégorie pour dépeindre des groupes politiques, une organisation du politique, des formes de médiation ou d'intégration, des stratégies de conquête du pouvoir ou encore des modes de régulation ? « La démocratisation est en marche » affirme P. R. Baduel (1996 : 12) qui inscrit cette série d'études dans un « moment Tocqueville ». S'agit-il donc de réutiliser la catégorie pour anticiper ou décrire un processus commun de

22/01/09

"transition démocratique" ? Certes en 1996 pouvait-on encore envisager prudemment l'hypothèse d'une libéralisation des espaces politiques du Maghreb, voire d'une démocratisation de ceux-ci (à ce sujet, la discussion entre M. Camau et P. Schmitter dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* de 1999 est fort instructive quant aux énoncés et limites du postulat). P. R. Baduel évoque finalement la "gouvernementalisation" de l'État arabe. Mais, si les différents auteurs convoquent ici, à titre divers, la question de la démocratisation, c'est pour en montrer le plus souvent les apories ou l'effet de loupe dont elle pourrait être le fruit : à vouloir trouver des indices de démocratisation, l'analyse peut passer à côté de processus plus complexes, contraires ou parallèles.

C. Braun fonde son étude sur le constat d'un paradoxe apparent qui pourrait nuancer et rendre plus complexe cette discussion : en Tunisie, l'espace du débat et de la controverse politique s'est réduit d'année en année alors même que le système politique lui-même gagnait formellement en signes apparents de conformité aux démocraties parlementaires. Certes le parti politique est généralement considéré comme l'instrument ou le fils "naturel" de la démocratie et du suffrage universel (Charlot, 1971). Change-t-il de nature, à la façon du « parti monopolistique » de R. Aron (1961), dès lors qu'il élimine ses rivaux ? La question peut prendre plusieurs déclinaisons. La première renvoie aux questions précédentes : peut-on réfléchir en termes de "parti politique" en contexte autoritaire ou non concurrentiel ? En cela, les articles de ce volume apportent des réponses variées et circonstanciées à partir de perspectives plurielles qui contribuent à désaxer avec bonheur la réflexion sur le phénomène partisan. La seconde touche au travail heuristique : en y étudiant les partis politiques fait-on tacitement ou explicitement l'hypothèse d'une démocratisation (quand bien même nous sommes conscients de l'aspect magique et quelque peu mystificateur de la "démocratie représentative" (Manin, 1995) que relève P. R. Baduel dans son introduction) ? Cherche-t-on à prouver la suprématie d'un mode d'organisation sur un autre, les conditions de survie de la démocratie ou de l'autoritarisme ?

Finalement, ces études invitent en dernier ressort à travailler de façon réflexive sur les différentes entreprises de modélisation du politique auxquelles nous nous prêtons, à travers une mise en question des catégories choisies ou délaissées. Certaines d'entre elles datent maintenant de plusieurs années pour les contingences évoquées plus haut. Ceci étant, engager à "retrouver" l'objet "parti politique" dans la région donne certainement à saisir certaines transformations sociales et politiques. Mais peut-être se trouve-t-on face à un intéressant poste d'observation des "effets de boucle" décrits par exemple par I. Hacking (2001) : si les faits ne peuvent pas être considérés comme

22/01/09

entièrement fabriqués ou construits, explique-t-il, les classifications que l'on fait d'eux finissent par les transformer et les façonner. Savoir et pouvoir restent plus que jamais intimement liés à la fois par les techniques de régulation, des disciplines, des modalités de conformation et de normalisation déployées et à travers l'énonciation de problématiques "légitimes" : la problématique du développement de la société civile contre ou avec la transformation de la société politique (et notamment partisane) en fait-elle partie ? En d'autres termes, comparer les systèmes partisans des sociétés ici observées amène à penser à nos propres conditions de production du savoir sur les sociétés sur lesquelles nous travaillons, en tenant compte d'ailleurs des traditions sociologiques dont nous sommes issus, mais surtout à ce que cela nous indique sur les évolutions, sur les processus, les dynamiques à l'œuvre dans ces sociétés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARON Raymond, 1961, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 370 p.
- BADUEL Pierre Robert, 1998, « Les partis politiques dans la gouvernementalisation de l'Etat des pays arabes. Introduction », *REMM* 81-82 : 9-54.
- CAMAU Michel et GEISSER Vincent, 2003, *Le Syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de sciences po, 372 p.
- CAMAU Michel, 2002, « La transitologie à l'épreuve du Moyen orient et de l'Afrique du Nord », *Annuaire de l'Afrique du Nord 1999*, tome xxxviii : 3-9
- CHARLOT Jean, 1971, *Les Partis politiques*, Paris, Colin, 256 p.
- DJAZIRI Moncef, 1997, « La problématique partisane dans les systèmes politiques du Maghreb », *Annuaire de l'Afrique du Nord 1995*, tome XXXIV, Aix-en-Provence, CNRS éditions : 423-449.
- HACKING Ian, 2001, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La découverte, 2001, 298 p.
- KARAM Karam, 2004, *Revendiquer, mobiliser, participer. Les associations civiles dans le Liban de l'après-guerre*, Thèse de science politique, Aix en Provence, IEP, Université P. Cézanne.
- MANIN Bernard, 1996, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 319 p.
- OFFERLE Michel, 1987, *Les Partis politiques*, Paris, PUF, Que sais-je.
- PERRINAU Pascal, 1986, « Un objet perdu : les partis politiques », in Marc GUILLAUME (dir.), *L'état des sciences sociales en France*, Paris, La Découverte : 281-285.
- REZETTE Robert, 1955, *Les Partis politiques marocains*, Paris, Colin, 401 p.

22/01/09

- SANTUCCI Jean-Claude, 2001, *Les Partis politiques marocains à l'épreuve du pouvoir. Analyse diachronique et socio-politique d'un pluralisme sous contrôle*, Rabat, publications de la REMALD, n°24, 112 p.
- SARTORI Giovanni, 1994, "Bien comparer, mal comparer", *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1 : 19-36
- SCHMITTER Philippe, 2002, « Se déplaçant au Moyen Orient et en Afrique du Nord transitologues et consolidologues sont-ils toujours assurés de voyager en toute sécurité ? », *Annuaire de l'Afrique du Nord 1999*, tome xxxviii : 11-35
- SEILER Daniel-Louis, 2001, *La comparaison et les partis politiques*, Barcelone, Institut de Ciències Polítiques i Socials, Working paper 194, 16 p.
- VATIN Jean-Claude, 2002, « Objets dignes et indignes dans l'étude du monde arabe et musulman », non publié, Mayence, conférence du World Congress for Middle East Studies, 11 septembre.
- WATERBURY John, 1975, *Le Commandeur des croyants*, Paris, PUF, 399 p.